

## Tarifs 2022

Type de prestation	Euro H.T.
<b>Inscription / Registration fee</b> (uniquement pour les nouveaux titulaires)	210
<b>INSTRUCTION DES DEMANDES</b>	
Admission pour une gamme de mobile home	1000
Extension majeure pour une gamme de mobile home <sup>(1)</sup>	800
Extension <b>mineure</b> pour une gamme de mobile home	400
Maintien d'un certificat ou partie d'un certificat (sans référence supplémentaire)	700
<b>INTERVENTION EN USINE</b>	
Audit égal ou supérieur à une journée (par jour et par auditeur) <sup>(2)</sup>	1450
Audit inférieur à une journée (par jour et par auditeur) <sup>(2)(3)</sup>	1800
Préparation audit / rapport / suivi d'audit	725
<b>INTERVENTION SUR SITE D'INSTALLATION</b>	
Vérification réalisée sur site (par jour pour les 2 premiers jours de la prestation) <sup>(2)</sup>	1450
Vérification réalisée sur site (par jour à partir du 3 <sup>ème</sup> jour de la prestation) <sup>(2)</sup>	1200
Vérification réalisée sur site inférieure à une journée (par jour et par auditeur) <sup>(2)(3)</sup>	1800
Rapport d'évaluation des vérifications	725
<b>DEPLACEMENT</b>	
Frais de déplacement et de séjour (A/R)	Frais réels
Forfait trajet hors France et pays limitrophes (A/R)	500
Forfait si trajet supérieur à 1/2 journée [par 1/2 journée supplémentaire (aller ou retour)]	500
<b>GESTION ANNUELLE (par année civile)</b>	
Par certificat	980
<b>DROIT D'USAGE DE LA MARQUE (par année civile)</b>	
Par titulaire	980
Par certificat	83

Nota : en cas d'annulation ou report d'une mission par le titulaire, les frais réels engagés par CERTIGAZ lui seront facturés

- (1) une extension majeure nécessite à minima un audit et/ou intervention sur site  
 (2) hors frais de déplacement et de séjour  
 (3) mission non groupée avec une autre